

(N° 109.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 6 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Guillaume Adolphe Nerenburger, lieutenant-co- lonel d'état major.

(Voir le n° 220, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Amsterdam, de parents Français, habitant la Hollande en 1804, et qui vinrent habiter Bruxelles en 1820.

Il fit une partie de ses études au Lycée de Bruxelles, et les acheva à Paris, à l'école royale de Saint-Cyr, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant. En 1850 il prit service en Belgique, contribua à son indépendance, et fut nommé successivement capitaine d'état major, Chevalier de l'Ordre Léopold, major et lieutenant-Colonel; il remplit en outre une place de professeur à l'école Militaire.

Les avis de ses chefs et des autorités sont tous très-favorables à sa demande en Naturalisation ordinaire, qui a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 42 suffrages contre 11.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.